l'industrie de ses habitants, cette contrée se couvrit rapidement de villes florissantes, telles que : Cyme ou Cumes, Larisse, Myrine, Grynia, Néon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Egirousa, Pitane, Elée, etc. Ce pays fait aujourd'hui partie de l'Anatolie.

ÉOLIDICÈRE s. m. (é-o-li-di-sè-re — de *éolide*, et du gr. *keras*, corne). Zool. Genre d'entozoaires de l'ordre des planariées, qui ne vivent pas en parasites, mais rampent à la manière des limaces.

ÉOLIE. V. EOLIDE.

ÉOLIEN, IENNE s. et adj. (é-o-li-ain — du grec *Aiolês*, au pluriel *Aioleis*, *Aileis*, nom de peuple, qui se rattache à l'adjectif *aiolos*, varié, nuancé, bigarré. Les Eoliens étaient ainsi désignés à cause de leur origine mixte ou croisée). Géogr. Habitant de l'Eolide ; qui appartient à cette contrée ou à ses habitants : *Les* EOLIENS. *Les villes* ÉOLIENNES.

— Philol. *Dialecte éolien*, ou substantiv. *Eolien*, Celui des cinq dialectes grecs qui était propre aux habitants de l'Eolide : *Les poëmes homériques présentent, simultanément employés, des idiotismes qu'on donne pour de l'*EOLIEN, *du dorien, de l'attique*. (Renan.)

— Mus. *Mode éolien*, Un des modes principaux de l'ancienne musique grecque. ‖ *Harpe éolienne*, Instrument à cordes, qui vibre au souffle du vent : *On place des* HARPES ÉOLIENNES *auprès des grottes entourées de fleurs.* (Mme de Staël.)

. . . . Durant la nuit, la *harpe éolienne*,
Mêlant au bruit des eaux sa plainte aérienne,
Résonne d'elle-même au souffle des zéphyrs.
LAMARTINE.

— s. f. Comm. Etoffe légère, brochée par la trame sur un fond sergé, dont la chaîne est d'organsin et la trame de laine de Hollande peignée, et qui est employée pour robes de femmes.

— **Encycl.** Hist. Guidé par Josèphe et d'autres auteurs anciens, M. Knobel fait descendre les *Eoliens* du premier des fils de Javan, qui est appelé, dans la *Genèse*, *Elisa* ou *Elicha*. Le nom hébreu, en effet, étudié dans ses éléments constitutifs, reproduit exactement le nom grec originel. Les *Eoliens* se confondaient, dans le principe, avec les Doriens. Strabon nous apprend que, primitivement, il n'existait que deux dialectes grecs : l'ionien, dont l'attique fut une dérivation, et l'*éolien*, qui embrassait aussi le dorien. La généalogie mythique confirme cette indication. D'après Hellanicus, Macédon était fils d'Eolus. D'autre part, Hérodote note que les Doriens, avant leur migration dans le Péloponèse, portaient le nom de Macédoniens. Xuthus, dans *Euripide*, est qualifié de fils d'Eolus et de père de Dorus et d'Achéus. C'était dans la contrée qui s'étend de la Thessalie à la Macédoine que le rameau hellénique, opposé par Hérodote au rameau pélasge, s'était constitué, ce que nous montre allégoriquement la légende qui fait d'Eolus un fils d'Hellen et un roi des Thessaliens. Hérodote nous dit d'ailleurs qu'un canton de la Thessalie portait le nom d'Eolide. En pénétrant dans la Macédoine et dans la Thessalie, les Protohellènes, qui s'étaient séparés, en Asie, des Pélasges, retrouvèrent ceux-ci occupant divers cantons et établis surtout, en leur qualité de population maritime, sur le littoral. C'est du mélange des deux populations, les Hellènes ou Doriens primitifs et les Pélasges thessaliens, que sortirent les Eoliens, dont le nom rappelait l'origine mixte ou croisée. Voilà ce qui nous explique pourquoi ces derniers, regardés comme les frères des Doriens, sont, d'autre part, identifiés aux Pélasges. Hérodote, en effet, dit qu'on appelait anciennement les Eoliens *Pélasges;* de plus il ressort de ce que rapporte ailleurs le même écrivain et de ce que nous apprennent Strabon et Thucydide, que les Arcadiens et les habitants de l'Elide parlaient le dialecte *éolien* et étaient attachés à la race *éolienne;* or, comme l'origine pélasgique de celle-ci est attestée par une foule de témoignages, nous avons là une preuve que les *Eoliens* provenaient du croisement des Hellènes et des Pélasges. Les Phéniciens, qui ne durent entretenir de relations qu'avec les habitants des côtes de la Grèce, ne purent, en Macédoine et en Thessalie, connaître que la population du littoral, c'est-à-dire les *Eoliens;* ils en étendirent naturellement le nom, altéré dans leur propre idiome en celui d'Elisa, à toute la race protohellénique ou dorienne, qui s'était mêlée avec les *Eoliens*. Il est d'ailleurs à remarquer que les Thessaliens étaient, ainsi que les *Eoliens*, établis depuis une haute antiquité dans certaines îles de l'archipel où les Phéniciens se rendaient pour leur commerce. Toutes ces populations furent naturellement englobées par eux sous un nom collectif. Les Eoliens occupèrent la Béotie, Corinthe et le Péloponèse. Vers l'an 1120 ou 1104 av. J.-C., les Eoliens furent obligés de fuir devant l'invasion dorienne. Penthilus les conduisit d'abord en Thrace; plus tard nous les trouvons au delà de l'Hellespont, dans le pays de Cyzique, où les a menés Echélatus ou Achélaüs. Le littoral de la Mysie, qu'ils occupèrent peu à peu, garde en partie le nom d'Eolie ou Eolide. Les poëtes lyriques employèrent de bonne heure leur dialecte.

— Linguist. *Dialecte éolien*. Ce dialecte est reconnu pour avoir été le plus ancien de la langue grecque. A l'origine, on le trouve chez les habitants de l'Etolie méridionale et chez ceux de la plaine qui s'étend au midi du fleuve Pénée, en Thessalie, et des contrées voisines jusqu'au golfe Pagasétique. Ces derniers étaient proprement nommés Béotiens. Le dialecte *éolien* est le langage dans lequel ont chanté Alcée et Sapho, et c'est dans les fragments qui nous restent de ces poëtes qu'on peut l'étudier et saisir les traits qui le caractérisent.

L'*éolien* ressemble beaucoup au dialecte dorien, dont il paraît être la source ; mais on y remarque de plus l'emploi de certaines formes qui vont être indiquées. Les Eoliens remplacent l'esprit rude par un *b* devant le *rho : brodon* pour *rhodon*, rose ; par l'esprit doux sur les voyelles : *êmera* pour *hêmera*, jour ; ou bien encore par un digamma, caractère qui ressemble à notre F, c'est-à-dire à deux gamma superposés : Fespéra pour *hespéra*, soir. Le digamma tient quelquefois lieu de l'esprit doux, et on le trouve même dans le corps des mots : Foinos pour *oinos*, vin ; oFis pour *ois*, brebis. Ce caractère se prononçait, comme le *w* anglais, tantôt comme une consonne, tantôt comme une voyelle. Il se retrouve dans beaucoup de mots latins que l'on regarde comme dérivés du grec : *vespera*, *vinum*, *ovis*, etc. On trouve dans l'*éolien* la permutation des labiales entre elles : *oppata* pour *ommata*, yeux ; *bellô* pour *mellô*, tarder ; *ampi* pour *amphi*, au sujet de ; — le redoublement des consonnes après les voyelles brèves : *hosson* pour *hoson*, autant que ; *hotti* pour *hoti*, que ; *ammes* pour *hêmeis*, nous ; *ummes* pour *humeis*, vous ; — *aichmêtâo* pour *aichmêtoû*, du combattant ; *moisa* pour *moûsa*, muse ; *onuma* pour *onoma*, nom, d'où l'*y* dans le mot français *anonyme*, etc.

En dehors du dorien, dont l'importance est incontestable, l'*éolien* a donné naissance à plusieurs dialectes secondaires, dont il reste seulement quelques inscriptions. On peut citer, entre autres, le béotien et le thessalien.

— Mus. *Mode éolien*. C'était un des quinze modes de la musique des Grecs, et l'un de ceux dont le caractère était grave, si l'on s'en rapporte au témoignage de Lasus, poëte et musicien qui vivait 550 ans av. J.-C., et qui s'exprimait ainsi : « Je chante Cérès et sa fille Mélibée, épouse de Pluton, sur le mode *éolien*, rempli de gravité... » Ce mode avait sa corde fondamentale immédiatement au-dessus de celle du mode phrygien, et au-dessous du mode lydien ; il prenait donc place entre les deux. Le savant Ptolémée, désireux de simplifier un système dont la moindre complication était l'enchevêtrement absurde des tétracordes, opéra une réforme importante et réduisit à sept le nombre des modes ; le mode *éolien* disparut alors complétement, n'étant point compris dans le nouveau système de Ptolémée ; il fut adopté plus tard par l'Eglise catholique pour le chant de ses antiennes et de ses hymnes, avec l'adjonction d'un huitième mode. Aujourd'hui même le plain-chant emploie, en certaines circonstances, le mode *éolien*, et celui-ci s'entend particulièrement dans les mélodies des psaumes et dans le *Magnificat*. Dans les cérémonies du culte protestant, plusieurs plains-chants s'entonnent aussi dans ce mode. Rousseau nous apprend que « le nom d'*éolien*, que portait ce mode, ne lui venoit pas des îles Eoliennes, mais de l'Eolie, contrée de l'Asie Mineure, où il fut premièrement en usage. »

— *Harpe éolienne*. V. HARPE.

ÉOLINE s. f. (é-o-li-ne — du nom d'*Eole*, dieu des vents). Mus. Instrument à vent, à clavier, à languettes d'acier, inventé en Allemagne, vers 1816, par Eschenbach. ‖ Jeu d'orgues établi sur le même principe. ‖ On dit aussi ÉOLODICON.

ÉOLIPYLE s. m. (é-o-li-pi-le — du gr. *Aiolos*, Eole, dieu des vents; *pulê*, porte). Physiq. Boule de métal creuse, qui, étant chauffée, produit un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface : *Plusieurs philosophes ont cherché à expliquer la nature et l'origine des vents par la comparaison avec les* ÉOLIPYLES. (Acad.)

L'eau qui reste en l'*éolipyle*
Ne se refroidit pas quand il devient moins plein.
LA FONTAINE.

— Techn. Appareil dont les fumistes se servent pour établir un courant d'air.

— Adjectiv. *Lampe éolipyle*, Lampe à alcool dont se servent les plombiers.

— **Encycl.** Héron, mécanicien et mathématicien célèbre, qui vivait à Alexandrie vers l'an 120 av. J.-C., imagina, dès cette époque reculée, un appareil moteur dans lequel la force était produite par la vapeur d'eau. Cet appareil est connu sous le nom d'*éolipyle*. Tel que l'avait construit Héron, il se composait d'une boule métallique creuse, mobile autour d'un de ses diamètres horizontaux. Cette boule était munie de deux tubes, pénétrant jusque vers son milieu, traversant l'enveloppe aux extrémités d'un même diamètre perpendiculaire au premier, et se prolongeant à l'extérieur par des courbures normales au plan des diamètres; ces courbures étaient disposées de telle sorte que, l'ouverture d'un des tubes étant tournée en avant, l'autre était tournée en arrière. Après avoir introduit une certaine quantité d'eau dans la boule, il plaçait au-dessous un foyer de chaleur. Aubout de quelques instants, l'eau, entrant en vapeur, s'échappait avec force par les tubes : la boule prenait alors un mouvement de rotation plus ou moins rapide autour de son axe. Héron introduisait le liquide en chauffant d'abord la boule pour chasser une partie de l'air qu'elle renfermait, et la plongeant ensuite dans l'eau froide : l'air restant se contractait par le refroidissement et l'eau pénétrait. La force qui détermine le mouvement de l'*éolipyle* est du même ordre que celle que les physiciens cherchent à mettre en évidence dans le *tourniquet hydraulique :* la vapeur d'eau y agit par réaction. Il est d'ailleurs très-facile de se rendre compte de sa production. Si, au lieu de porter deux ouvertures, l'appareil était entièrement fermé, si les extrémités des tubes étaient bouchées, la vapeur d'eau produirait sur tous les points de la paroi une pression plus ou moins énergique, égale dans tous les sens, qui serait annihilée, comme effet extérieur, par la résistance de cette paroi, et ne déterminerait aucun mouvement, toutes les composantes étant équilibrées par d'autres, égales et dirigées en sens contraire. Une ouverture venant à être pratiquée dans la paroi, la vapeur qui pressait en cet endroit s'échappe, et la pression devient nulle en ce point; la pression exercée sur la paroi opposée, n'étant plus alors contre-balancée, tendrait à entraîner le vase dans sa direction, c'est-à-dire en sens contraire de l'écoulement de la vapeur. Si, au lieu d'une ouverture faite dans la paroi, c'est l'extrémité d'un des tubes qui se trouve ouverte, quelque chose d'analogue se produit, une force se développe, qui tend à faire mouvoir la boule en sens contraire de l'écoulement de la vapeur, c'est-à-dire suivant une tangente à sa surface. Le second tube a une direction telle, qu'agissant en même temps il concourt à produire le même mouvement.

On donne souvent à l'*éolipyle* une forme qui, pour les cours, a l'avantage de montrer plus clairement le sens dans lequel agit la force produite. C'est une petite chaudière suspendue au-dessus d'une lampe à esprit-de-vin, et munie latéralement d'un tube qui permet, à un moment donné, de laisser échapper un jet de vapeur. Le tout est supporté par un chariot très-léger, mobile parallèlement à la direction du tube. Après avoir introduit de l'eau dans l'appareil, on place le chariot sur un plan uni, ou mieux sur les rails d'un petit chemin de fer, et on allume la lampe. Un jet de vapeur se produit bientôt, qui détermine, par réaction, un roulement en sens contraire de l'appareil.

Les appareils dans lesquels la vapeur agit par réaction n'offrent aucun avantage sous le rapport industriel, la force qu'ils produisent n'étant pas en proportion convenable avec la dépense qu'ils entraînent. Ils ne sont jamais employés, si ce n'est comme instruments de démonstration.

On construit depuis quelques années une lampe à alcool fort employée par les plombiers pour faire les soudures des tuyaux de plomb, et nommée aussi *éolipyle*. C'est une petite chaudière de cuivre, munie d'une soupape de sûreté et d'une ouverture bouchée à vis, par laquelle on peut introduire facilement de l'esprit-de-vin. On la chauffe au moyen d'une lampe à alcool ordinaire placée au-dessous. Un tube de cuivre, partant de la partie supérieure de la chaudière, la traverse et vient se recourber horizontalement à la hauteur de la flamme de la lampe inférieure. L'alcool entrant en ébullition, la vapeur se précipite par ce tube et vient souffler sur la flamme de la lampe en brûlant et en produisant un jet horizontal. Non-seulement ce jet a l'avantage de pouvoir être dirigé facilement sur le point précis que l'on veut chauffer, mais encore sa température est beaucoup plus élevée que celle d'une flamme d'alcool ordinaire. Cela tient à ce que la vapeur entraîne la colonne d'air qui l'environne, se mélange à elle en partie, et brûle ainsi en réalité comme si l'on faisait agir sur elle une soufflerie. L'appareil est d'ailleurs léger et très-portatif. On peut s'en servir pour courber les tubes de verre, quand on n'a pas de table d'émailleur.

ÉOLIQUE adj. (é-o-li-ke). Syn. d'ÉOLIEN : *Dialecte* ÉOLIQUE.

— *Chemins de fer éoliques*, Nom donné par l'ingénieur français Andraud à un système de chemins de fer atmosphériques de son invention, dans lequel les convois sont mis en mouvement au moyen de l'air comprimé.

ÉOLODICON s. m. Syn. d'ÉOLINE.

ÉOLO-DORIEN, IENNE adj. (é-o-lo-do-riain, iè-ne — de *éolien* et *dorien*). Philol. Qui participe du dialecte éolien et du dialecte dorien : *Dialecte* ÉOLO-DORIEN. *Formes* ÉOLO-DORIENNES. ‖ On dit aussi ÉOLO-DORIQUE.

ÉOLUS, fils d'Hellen, roi de la Phthiotide, et de la nymphe Orséis, frère de Dorus et de Xuthus. Il régna sur la même contrée que son père et donna son nom aux Eoliens. Il eut de sa femme Enarété sept fils et cinq filles. Sisyphe était au nombre de ses enfants.

ÉON s. m. (é-on — gr. *aiôn*, temps ; en latin *ævum*, gothique *aivs*, sanscrit *âyus*). Hist. relig. Dans le système des gnostiques, Emanation, intelligence éternelle sortie du sein de Dieu.

— Mythol. gr. Arbre à gui avec lequel fut construit le vaisseau des Argonautes.

— Anat. Contour des yeux.

— **Encycl.** Hist. relig. La théologie gnostique donna le nom d'*éons* aux émanations ou aux attributs hypostasiés du Dieu absolu. Saturnin d'Antioche, qui vivait sous l'empereur Adrien et qui admettait deux principes ennemis, le Père inconnu et Satan, faisait émaner du Père le monde des êtres spirituels, sur la limite duquel il plaçait les sept esprits sidéraux qui ont créé le monde (les Amshaspands du Zend-Avesta, les Elohim de la Bible).

Basilide, compatriote et contemporain de Saturnin, faisait émaner directement du Dieu ineffable sept *éons*, qui forment avec lui la sainte ogdoade. De ces sept *éons*, qui n'étaient pas, dans la pensée de Basilide, des personnes distinctes, puisqu'ils sortaient de Dieu et rentraient en lui, mais qui étaient à la fois idées et génies, émanaient, par séries septennaires, d'autres *éons* de moins en moins purs, se réfléchissant les uns dans les autres et formant en tout trois cent soixante-cinq mondes intellectuels ou cieux, dont le dernier était gouverné par le Dieu des Juifs et ses *éons*. Un autre célèbre gnostique, mais panthéiste non dualiste, Valentin d'Alexandrie, enseigna, dès le commencement du IIe siècle, un système plus complet et mieux pourvu d'*éons*. D'après lui, de l'absolu émanèrent trois projections successives d'*éons*, et cette émanation eut lieu par couples. Du deuxième couple d'*éons* (la parole et la vie) émana une décade d'*éons*, et du troisième, une dodécade dont l'ensemble composa le plérome. Ce fut le dernier *éon* de la dodécade, le moins pur, puisque c'était le plus éloigné de Dieu, la Sophia, qui donna naissance à la Sophia Achamoth, laquelle, errant hors du plérome, tomba dans la matière, et, lui communiquant des principes de vie, enfanta le Démiurge. La chute de la Sophia détruisit l'harmonie du plérome ; afin de rétablir cette harmonie, Dieu engendra un nouveau couple d'*éons*, le Christ et le Saint-Esprit, lesquels purifièrent la Sophia en l'initiant au mystère des déploiements de l'Absolu. Les autres *éons*, pleins de reconnaissance envers l'Absolu, formèrent, pour le glorifier, un nouvel *éon*, à qui ils donnèrent ce qu'il y avait d'excellent en chacun d'eux. Ce fut cet *éon*, Jésus, qui joua, dans le monde inférieur, le rôle de libérateur que l'*éon* Christ avait joué dans le monde immatériel.

Les *éons*, dans le système des ophites, se rapprochent beaucoup de ceux qu'avait imaginés Valentin. La seule différence notable de ces deux systèmes est, d'ailleurs, simplement dans une conception différente de la matière, qui, selon Valentin, est néant et vide, tandis que les ophites la font éternelle, sans lui donner cependant, comme les gnostiques dualistes, une existence personnelle et active. V. OPHITES.

Bardesane d'Edesse, qui vivait dans la seconde moitié du IIe siècle, théologien érudit et chrétien si fervent qu'il brava le martyre, enseigna un système dans lequel les *éons* tenaient une grande place, bien que la base de ses doctrines fût aussi éloignée du gnosticisme que du christianisme orthodoxe. D'après lui, le monde n'est pas l'œuvre du Dieu suprême, mais du Christ, fils de Dieu, et du Saint-Esprit, sa sœur et son épouse, de qui émanèrent deux couples d'*éons*, Maio et Jabscho, Nouro et Rucho, génies de la terre et de l'eau, du feu et de l'air. C'est avec l'aide de ces quatre *éons*, que le Christ et le Saint-Esprit créèrent le monde visible dont ils donnèrent le gouvernement, sous leur autorité suprême, aux six génies sidéraux.

Venons enfin aux *éons* des manichéens, dont la théorie, telle qu'elle a été enseignée au IVe siècle de notre ère, se rapproche beaucoup de celle de Basilide. Dieu, chef du royaume de la lumière, et Satan, prince du royaume des ténèbres, sont deux dieux indépendants l'un de l'autre ; tel est, on le sait, le fond du système de Manès ou Mani. Ces deux principes, éternels et éternellement ennemis, ont tous les deux sous leurs ordres deux légions d'*éons* émanés de leur essence. Satan essaya un jour d'envahir avec ses *éons* le royaume de la lumière. Pour empêcher cette invasion, Dieu donna naissance à la mère de vie, qu'il chargea de protéger ses *éons* et de détruire l'empire du mal. Trop pure pour se mettre elle-même en contact avec la matière, la mère engendra un fils à son image, le premier homme, qui, assisté des éléments purs, engagea la lutte. Il fut vaincu ; mais un *éon* nouveau, l'Esprit vivant, le délivra et le plaça dans la région du soleil et de la lune, où il règne sous le nom de Christ. V. MANICHÉISME.

Il est indispensable, pour bien comprendre le rôle des *éons* dans tous ces systèmes, de les étudier dans chacun d'eux. Nous devons donc renvoyer le lecteur à chacun des mots en particulier, et principalement aux mots GNOSTICISME, MANICHÉISME, ÉMANATION, DÉMIURGE.

EON DE BEAUMONT (Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée, dit **le chevalier** ou **la chevalière** D'), habile diplomate français, officier de dragons, fameux par l'incertitude qui a longtemps régné sur son sexe, né à Tonnerre (Yonne) en 1728, mort à Londres en 1810. Il fit de bonnes études au collége Mazarin, travailla à l'*Année*

littéraire de Fréron, et publia, à vingt-cinq ans, des ouvrages sur les finances et sur la politique, qui lui valurent la protection du prince de Conti, lequel l'envoya en Russie pour y soutenir ses prétentions à la couronne de Pologne (1755). Il prit un costume de femme, et s'insinua auprès de l'impératrice Elisabeth en qualité de lectrice ; ensuite, reprenant les habits de son sexe, il devint secrétaire d'ambassade en Russie, en se faisant passer comme le frère de la fausse lectrice. Il fut alors spécialement chargé de perdre dans l'esprit d'Elisabeth le grand chancelier Bestucheff, qui voulait tenir dans l'inaction l'armée russe et frustrer la France des avantages du traité de Versailles (1556). A force d'adresse et d'audace, le chevalier d'Eon parvint à s'emparer des preuves de la trahison du chancelier, qui fut arrêté et remplacé par Woronzow. En récompense de ce service, le chevalier reçut, avec une pension de 2,400 livres, le brevet de capitaine de dragons. De retour en France, en 1760, avec la ratification de l'impératrice au nouveau traité de 1738, il se jeta dans la carrière des armes et se distingua par son courage à Hoecht, à Ultrop, à Eimbeck, à Osterwick, etc. Envoyé de nouveau, après la paix, en Russie, il y occupa le poste de ministre plénipotentiaire jusqu'à la chute de Pierre III. De retour en France, il fut envoyé à Londres, comme secrétaire d'ambassade du duc de Nivernais (1762), puis il remplaça ce dernier, d'abord comme ministre résident, puis comme ministre plénipotentiaire. Tout semblait jusque-là lui réussir, lorsque de sourdes intrigues vinrent renverser sa fortune. Eon avait des connaissances étendues, de la finesse, une activité étonnante. Ennemi des courtisans, mais entièrement dévoué au roi, il l'instruisait des choses secrètes que ses ministres lui cachaient. La cour eut vent de cette correspondance directe, et aussitôt le diplomate fut disgracié. Remplacé dans l'ambassade de Londres par le comte de Guerchy (1763), il se vit en butte à toutes sortes de vexations et de persécutions. Son ennemi acharné, le comte de Guerchy, accusé par lui d'avoir voulu l'empoisonner avec de l'opium, fut traduit devant le banc du roi, qui déclara l'accusé coupable du crime qui lui était imputé (1765) ; Guerchy dut revenir en France ; mais d'Eon resta en Angleterre sans emploi. Louis XV, pour consoler le chevalier, lui fit une pension de 12,000 livres (1766), et, bien qu'il l'eût exilé ostensiblement, il le couvrit tant qu'il put de sa protection. D'Eon s'en montra digne en refusant de livrer au gouvernement anglais, qui lui offrait 1,200,000 livres, les papiers d'Etat en sa possession, et jusqu'à la mort de Louis XV, il continua d'être à Londres le véritable représentant de la France, mais sans aucun caractère public.

Un des moyens employés avec succès par ses ennemis pour le perdre, avait été de le faire passer pour femme. Le déguisement dont il s'était servi à la cour de Russie, son visage imberbe, ses traits féminins, la régularité de ses mœurs, tout venait à l'appui de cette supposition. En Angleterre, on ouvrit des paris considérables sur la nature de son sexe ; il se créa même des compagnies pour et contre qui émirent des actions, et à plusieurs reprises le chevalier se vit l'objet de tentatives d'enlèvement qu'il dut repousser par la force. En 1770 et en 1772, les amis d'Eon cherchèrent à le faire revenir en France ; mais il refusa toutes les offres, parce que les ministres exigeaient qu'il portât des habits de femme. Après l'avénement de Louis XVI, le chevalier obtint l'autorisation de revenir dans sa patrie. Comme il était criblé de dettes, il mit en gage, entre les mains de lord Ferrers, un coffre de fer contenant des papiers importants pour la France. Le ministère envoya Beaumarchais pour les racheter, et, en 1777, Eon revint en France. Il se présenta à Versailles en grande tenue de capitaine de dragons ; mais la reine voulut qu'on le lui présentât vêtu en femme, et le ministère lui imposa l'obligation de porter le costume féminin. Il y consentit, et, chose étrange, non-seulement il revêtit ce costume, mais il signa depuis la *chevalière d'Eon*. Nous avons vu l'original d'une lettre adressée par lui à Mme de Staël pendant la Révolution, où il se qualifie de *citoyenne de la nouvelle République française*, *citoyenne de l'ancienne république des lettres*. Le 2 septembre 1777, il écrivit au comte de Maurepas : « Quoique je déteste les changements de décorations, cependant on travaille chez Mlle Bertin à mon futur et triste uniforme, que je mettrai en pièces aussitôt que l'on fera mine de tirer quelques coups de canon. » En effet, en 1778, lorsque la guerre devint imminente entre la France et la Grande-Bretagne, il demanda à reprendre dans l'armée le grade de capitaine de dragons, qu'il avait gagné par sa bravoure et au prix d'honorables blessures. Pour toute réponse, on l'enferma dans le château de Dijon, d'où il sortit pourtant au bout de deux mois. En 1784, il regagna l'Angleterre, qu'il ne devait plus quitter. En vain demanda-t-il plus tard à la Convention, au premier Consul la faveur de défendre sa patrie les armes à la main, sa prière ne fut point entendue. Habile dans l'escrime, il se créa des ressources, à Londres, en donnant des assauts publics avec le chevalier de Saint-Georges. Il obtint ensuite une pension de George III. A la mort d'Eon, l'autopsie de son cadavre a levé tous les doutes que l'on avait conçus, et il fut dûment constaté qu'il était du sexe masculin. On doit au chevalier d'Eon un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Recherches historiques sur la Pologne, l'Alsace, le royaume de Naples, celui de Sicile ; Abrégé chronologique de l'Histoire sainte; Recherches sur le commerce, la navigation, etc.; Recherches sur la Russie; Observations sur l'Angleterre; Dissertations sur le commerce du blé, etc.; Essai historique sur les différentes situations de la France par rapport aux finances* (1754) ; *Considérations politiques sur l'administration des peuples anciens et modernes* (2 vol.) ; *Situation de la France dans l'Inde avant la famine; Histoire des papes; Mémoires sur les différends du chevalier d'Eon avec M. de Guerchy*, etc. Eon a réuni et publié ses œuvres sous le titre de *Loisirs* (Londres, 1775, 13 vol. in-8°). Il existe sur lui une *Vie*, par M. de La Fortelle (1779, in-8°). Consultez, en outre, les ouvrages suivants : *Mémoires du chevalier d'Eon, publiés pour la première fois sur les papiers fournis par sa famille et d'après les matériaux authentiques déposés aux archives des affaires étrangères*, par Fr. Gaillardet (Paris, 1836, 2 vol. in-8°), traduit en allemand par E. Brinckmeier (Brunswick, 1837, 2 vol. in-8°) ; *Contre-Note* ou *Lettre à M. le marquis de L*****, à Paris* (Londres, 1763, in-8°) ; *Lettres, mémoires et négociations particulières du chevalier d'Eon avec MM. les ducs de Praslin, de Nivernois, de Sainte-Foy et Regnier de Guerchy, etc.* (Londres, et La Haye, 1764, 3 parties en 1 vol. in-4°) ; *Lettre à monseigneur le duc de Choiseul*, par M. Treyssac de Vergy (Liége, 1764, in-4°) ; *Pièces relatives aux lettres du chevalier d'Eon, contenant la Note, la Contre-Note, une Lettre à M. le duc de Nivernois, et l'Examen des lettres, mémoires, etc.* (Londres, 1764, in-8°, 1765, in-12) ; *Suite des Pièces relatives aux lettres du chevalier d'Eon, contenant deux lettres de M. de Treyssac de Vergy à monseigneur le duc de Choiseul* (Londres, 1764, in-8°) ; *Pièces authentiques pour servir au procès criminel intenté au tribunal du roi d'Angleterre, par le chevalier d'Eon de Beaumont, contre Cl.-L.-Fr. Regnier, comte de Guerchy* (Berlin, 1765, in-4°) ; *Très-humble Réponse à monseigneur Pierre-Augustin Caron* ou *Carillon, dit Beaumarchais*, par Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée d'Eon de Beaumont, connue jusqu'à ce jour sous le nom de chevalier d'Eon — 2-15 févr. 1778 — (Londres, s. d., in-8°) ; *Réponse de Mlle d'Eon à M. de Beaumarchais* (Rome, 1778, in-12) ; *Pièces relatives aux démêlés entre Mlle d'Eon de Beaumont et le sieur Caron, dit de Beaumarchais* (s. l., 1778, in-8°) ; la *Vie militaire, politique et privée de demoiselle Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée Eon ou d'Eon de Beaumont, écuyer, chevalier, ci-devant docteur en droit, avocat, censeur royal pour l'histoire et les belles-lettres, envoyée en Russie, et connue, jusqu'en* 1777, *sous le nom de chevalier d'Eon, etc.*, par M. de la Fortelle — Peyraud de Beaussol — (Paris, 1779, in-8°) ; *Merkwürdiges leben des ehemalingen ritter's von Eon, von H.-G. Hoff* (Francfort et Leipzig, 1780, in-8°). Consultez encore les *Mémoires* de Bachaumont, les *Mémoires* de Mme Campan, les *Documents inédits* et la *Correspondance* de Grimm, etc.; *Mémoires sur la chevalière d'Eon*, par F. Gaillardet (Paris, 1866, in-8°, portr.).

ÉON DE LESTOILE, fanatique breton, né à Loudéac, mort en 1148. Ayant lu ces mots dans un livre de prières : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, il s'imagina être celui qui devait venir juger les vivants et les morts. Il se mit alors à prêcher, fit de nombreux miracles, convertit beaucoup de monde, et fut enfin arrêté par ordre de l'archevêque de Reims. Il comparut, en 1148, devant le concile présidé par le pape Eugène III. Le malheureux fou l'échappa belle : on reconnut heureusement son état mental, et on se contenta de l'envoyer dans une maison de fous, où, il est vrai, il mourut quelques jours après des mauvais traitements qu'il avait essuyés. Quant à ses disciples, appelés de son nom *éoniens*, et dont le nombre s'était prodigieusement accru, on les brûla bel et bien partout où l'on put mettre la main dessus ; mais ni la persécution, ni les tortures, ni les supplices les plus affreux ne purent jamais les engager à renier leur singulière croyance. Les historiens ecclésiastiques se moquent beaucoup d'eux. Mosheim les envoie « aux Petites-Maisons. » Etaient-ils bien plus ridicules de croire qu'Eon était Jésus-Christ, que les montanistes, au nombre desquels était Tertullien, de croire que Montan était le Saint-Esprit ?

ÉONE (saint), prélat français, mort en 502. Il devint, en 499, évêque d'Arles, eut quelques démêlés avec un autre saint prélat, Avite, évêque de Vienne, et obtint gain de cause auprès du pape. On ignore les raisons qui l'ont fait mettre au rang des saints. Sa fête se célèbre le 30 août.

ÉONIEN s. m. (é-o-ni-ain). Hist. relig. Disciple d'Eon le Breton. ‖ On dit aussi ÉONITE.

ÉOOM, génie invoqué par les basilidiens.

ÉOPSALTRIE s. f. (é-o-psal-trî — du gr. *éôs*, aurore ; *psalterion*, instrument de musique). Ornith. Genre d'oiseaux dentirostres percheurs, renfermant trois espèces de l'Australie, à forme courte et ramassée, avec la tête très-grosse et des plumes très-fournies, susceptibles de se hérisser.

ÉORA s. f. (é-o-ra — mot gr. formé de *aeirô*, je suspends). Antiq. gr. Fête que les Athéniens célébraient en l'honneur d'Erigone, fille d'Icarius. ‖ On dit aussi ÉORIES.

ÉORDÉE, en latin *Eordea*, canton de l'ancienne Macédoine, dans la Mygdonie, à l'O. de Pella. Son territoire correspond à peu près au sandjak de Monastir.

ÉOS s. m. (é-oss — du gr. *êôs*, aurore). Ornith. Genre d'oiseaux préhenseurs formé aux dépens des cacatoès.

ÉÔS, nom grec de l'Aurore.

ÉOSANDER (Jean-Frédéric), architecte, né en Suède, mort à Dresde en 1729. Il se rendit de bonne heure à Berlin auprès de l'électeur Frédéric, depuis roi de Prusse, et fut chargé par ce prince de diriger les travaux du château de Charlottenbourg et de celui de Schœnhausen. Une mission diplomatique qu'il remplit auprès de Charles XII, en 1704, n'eut aucun succès. Néanmoins Eosander fut créé colonel (1705) et reçut la direction générale des bâtiments. Sous Frédéric-Guillaume, successeur de Frédéric Ier, il perdit tout le crédit dont il avait joui jusque-là, juste punition de la façon hautaine dont il avait abusé de la faveur vis-à-vis des autres artistes. Il passa alors en Suède, y devint général-major, concourut à la défense de Stralsund (1715), fut fait prisonnier de guerre avec sa famille, fut relâché et passa à Francfort, où il dévora sa fortune et celle de sa femme. Il entra alors au service de la Saxe, devint lieutenant général, et mourut bientôt après. Il a écrit un ouvrage intitulé : l'*Ecole de la guerre* ou le *Soldat allemand*.

ÉOSPHORE s. f. (é-o-sfo-re — du gr. *êôs*, aurore, lumière; *phoros*, qui porte). Infus. Genre d'infusoires de la famille des hydatinées.

Éothen, impressions de voyage en Orient par Alexandre-William Kinglake. C'est en 1845 que parut pour la première fois à Londres cet ouvrage aujourd'hui traduit dans toutes les langues de l'Europe, après vingt éditions successives, et que l'on a tour à tour comparé au *Voyage sentimental* de Sterne, au *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval et aux *Lettres sur l'Inde* de Victor Jacquemont. Le seul défaut du livre est ce mot grec placé sur la couverture : *Eothen*, qui veut dire « des pays de l'aurore. » Un beau jour, l'auteur s'écrie : « O vieille Europe ! j'en ai bien assez de toi... je vais chercher un pays qui possède encore quelque chose d'imprévu, un pays barbare, sans clubs et sans tribunaux, sans passe-ports et sans *aldermen*, d'où la gendarmerie soit absente, comme les chemins de fer et les journaux. » Il dit et il part. Comment arrive-t-il jusqu'à Semlin, sur les bords de la Save, il ne nous le dit pas. Une fois là, il se met en tête de pousser jusqu'en Palestine par la Grèce, l'Egypte et le désert. Il n'a point de but politique ; il se laisse aller à toute impression nouvelle. Il ne cherche pas de médailles, s'inquiète peu de monuments et ne tient pas grand compte des souvenirs classiques. Il faut lire l'entrevue si comique et si vraie du voyageur avec un pacha égyptien, son dédain plaisant pour la peste qui sévit sur Constantinople, son voyage en Ionie, où il salue tour à tour les vieux tombeaux d'Hector, d'Achille, d'Homère et de Miltiade. C'est ensuite l'histoire de son ami Carrigaholt, l'Irlandais aux idées matrimoniales ; puis son repas chez le consul de Limesol, dans l'île de Chypre ; sa visite à Paphos, la moderne Baffo, où il déclare que le prix de la grâce appartient, entre toutes les femmes de la Grèce, à la Cypriote. Le récit de son entrevue avec lady Stanhope, où l'auteur devient sérieux pour son malheur et le nôtre, est un des chapitres les moins réussis. Passons vite. C'est à Beyrouth qu'il fait la connaissance de Dimitri, son nouvel interprète, une des bonnes silhouettes du livre. Bientôt on pénètre en Galilée et l'on visite les couvents latins, Bethléem, Cana, le Jourdain, sans que la mobilité de pensée et la verve dont l'auteur est doué puissent céder à l'impression de respect, ordinairement produite par ces lieux témoins d'événements si importants par leurs conséquences. Le voyageur poursuit sa route, atteint la mer Morte, traverse le Jourdain et arrive à Bethléem, où il peint ses ébats avec une troupe de jeunes filles chrétiennes. L'auteur d'*Eothen* excelle dans ces aquarelles qu'il ébauche avec une légèreté gracieuse et une ironie d'heureux effet. De là il s'élance dans le désert d'El-Arich, où le sable l'aveugle ; il s'égare et manque de mourir de soif. En Egypte, il trouve encore la peste, visite les pyramides, qu'il appelle insolemment « d'énormes triangles de pierre que personne ne regarderait s'ils n'étaient si gros et si vieux. » Vient ensuite, à Suez, l'épisode de Miriam, la jeune chrétienne convertie à l'islamisme par un cheik amoureux et galant. L'insulaire se dirige de là vers Naplouse, Damas et Balbek. Vers la fin du voyage, quand il a passé le Liban, l'auteur raconte avec sa verve ordinaire la prise d'assaut de la maison du pacha de Satalieh par un général russe. Après cet exploit, notre voyageur, qui nous est apparu sur les bords de la Save sans que nous eussions la moindre idée de ses antécédents de voyage, disparaît dans les défilés du mont Taurus et ne dit adieu à personne. « J'ai du regret, dit-il quelque part, de n'être pas plus sublime, plus enthousiaste, plus vertueux et plus lyrique. Je ne peux atteindre ces hautes régions, et c'est un chagrin pour moi. »

ÉÖTVÖS (Joseph, baron), littérateur et homme politique hongrois. V. EŒTVŒS.

ÉOUA, île de l'Océanie, dans la Polynésie, la plus méridionale du petit archipel de Tonga, par 21° 26′ de lat. S. et 177° 14′ de long. E. Environ 49 kilom. de circonférence. Elle est en général très-élevée. Les indigènes, grands et bien faits, fabriquent de la draperie, de la sparterie et font un commerce assez actif. Tasman découvrit l'île d'Eoua en 1643, et la nomma Middelbourg.

ÉOUD s. m. (é-oud). Mus. Sorte de luth oriental, à 14 cordes, que l'on pince avec une plume taillée et arrondie.

EOUS (l'*Oriental*), surnom d'Apollon. — Nom d'un des chevaux du Soleil.

ÉOUVÉ s. m. (é-ou-vé). Bot. Nom vulgaire du chêne vert dans le midi de la France. ‖ On dit aussi ÉOUZE et ÉOUSE.

ÉPACHTES s. f. pl. (é-pa-kte — gr. *epachtai ;* de *epachteia*, douleur, incommodité). Antiq. gr. Fête de Cérès, que les Athéniens célébraient en mémoire de la douleur que causa à cette déesse la perte de sa fille.

ÉPACMASTIQUE adj. (é-pa-kma-sti-ke — du gr. *epi*, sur ; *akmatizô*, je suis fort). Pathol. Se dit des maladies aiguës qui tendent à s'aggraver : *Période* ÉPACMASTIQUE.

ÉPACME s. m. (é-pa-kme — du gr. *epi*, sur ; *akmatizô*, je suis fort). Pathol. Plus haut degré d'intensité d'une maladie aiguë.

ÉPACRÉ, ÉE adj. (é-pa-kré — rad. *epacride*). Bot. Qui ressemble à une épacride.

— s. f. pl. Tribu de la famille des épacridées, ayant pour type le genre épacris.

ÉPACRIDE s. f. (é-pa-kri-de — du gr. *epi*, sur ; *akros*, sommet). Bot. Genre d'arbustes, type de la famille des épacridées, appelé aussi DRACOPHYLLE. ‖ On dit également ÉPACRIS.

— **Encycl.** Bot. Ce genre, type de la famille des épacridées, renferme des arbustes glabres ou finement pubescents, à feuilles alternes, petites, aiguës ; à fleurs très-nombreuses, blanches ou purpurines, tubulées, axillaires et groupées en longs épis terminaux. Il se compose d'une trentaine d'espèces, qui habitent l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces arbustes se font remarquer par l'élégance de leur port et la beauté de leurs fleurs ; aussi sont-ils recherchés dans les jardins d'agrément, où on les cultive comme les bruyères du Cap. On doit citer notamment l'*épacride pourpre*, importée en Angleterre et de là en France, au commencement de ce siècle ; l'*épacride piquante*, à fleurs d'un beau rouge, et qui a produit une variété à fleurs blanches, etc.

ÉPACRIDÉ, ÉE adj. (é-pa-kri-dé — rad. *épacride*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'épacride. ‖ On dit aussi ÉPACRIDACÉ.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre épacride.

— **Encycl.** Bot. La famille des *épacridées* renferme des arbustes et des arbrisseaux à feuilles ordinairement alternes et entières ; les fleurs, ordinairement blanches ou rouges, solitaires aux aisselles des feuilles ou réunies en grappes ou en épis terminaux, ont un calice persistant, à quatre ou cinq divisions, souvent coloré ; une corolle à cinq divisions plus ou moins profondes ; cinq étamines, rarement moins, à filets libres ou soudés à la corolle ; un ovaire libre, entouré à sa base par un disque ou par cinq écailles distinctes, divisé ordinairement en plusieurs loges, renfermant chacune un ou plusieurs ovules attachés à l'angle interne, et surmonté d'un style simple terminé par un stigmate obtus. Le fruit est un drupe ou une capsule ; il renferme des graines à test mince et membraneux, à embryon entouré d'un albumen charnu.

Cette famille, qui a des affinités avec les éricinées, renferme les genres suivants, groupés en deux tribus : I. *Epacrées :* Loges multiovulées ; fruit capsulaire. Genres : épacris, lysinème, allodape, prionote, cosmélie, andersonie, poncelétie, sprengélie, cystanthe, pilitide, richée, dracophylle, sphénotome. — II. *Styphéliées :* Loges uniovulées ; fruit ordinairement drupacé. Genres : conostéphe, styphélie, astrolome, sténanthère, méliclıre, caathode, lissanthé, leucopogon, monotoque, acrotiche, trochocarpe, décaspore, pentachondre, néedhamie, oligarrhène. Les *épacridées* habitent pour la plupart l'Australie ou les îles voisines. Elles sont surtout connues comme végétaux d'ornement. Quelques espèces ont des fruits comestibles.

ÉPACRIEN adj. m. (é-pa-kri-ain — gr. *epakrios ;* de *epi*, sur, et *akros*, sommet). Mythol. Surnom de Jupiter, signifiant Qui habite les lieux élevés.

ÉPACTAL, ALE adj. (é-pa-ktal, a-le — rad. *épacte*). Chronol. Qui se rapporte à l'épacte : *Nombre* ÉPACTAL.

— s. m. Anat. Nom d'un des os du crâne.

ÉPACTE s. f. (é-pa-kte — du gr. *epaktos*

ajouté, formé de *epagô*, j'ajoute, j'intercale; de *epi*, à, et *agô*, je mène, le même que le latin *ago* et le sanscrit *ag*, agir, mouvoir). Chronol. Nombre qui exprime, chaque année, l'âge qu'avait la lune au moment où l'année précédente a fini : *L'*ÉPACTE *sert à déterminer les époques moyennes des nouvelles lunes de chaque année.* (Acad.) ‖ Différence exprimée en heures, minutes et secondes, entre l'année solaire et les douze mois lunaires. ‖ *Cycle des épactes*, Espace de trente années, après lequel les épactes se succèdent approximativement dans le même ordre.

— **Encycl.** On donne le nom d'*épacte* au nombre qui exprime l'âge de la lune en jours, au renouvellement de l'année; elle est le nombre de jours dont la nouvelle lune précède le commencement de l'année civile, ou mieux le nombre de jours qui restent au mois de décembre de l'année précédente, après la lune qui s'est terminée dans ce mois. Les *épactes* servent à trouver les nouvelles lunes, et à préparer les calculs des éclipses, ce qui leur a fait donner le nom d'*épactes astronomiques*. On divise les *épactes* en *épactes d'années* et en *épactes de mois*. Les premières représentent le temps qui s'est écoulé depuis la dernière conjonction moyenne ou nouvelle lune de l'année précédente jusqu'au commencement de l'année actuelle, si elle est bissextile, ou jusqu'à la veille, si cette année est commune; les secondes sont pour chaque mois en particulier l'âge qu'aurait la lune à son commencement, si la dernière conjonction de l'année écoulée avait eu lieu le 31 décembre à midi. Pour trouver chaque mois l'époque de la nouvelle lune, il suffit d'ajouter l'*épacte* de l'année à celle du mois donné, puis de retrancher cette somme de la durée d'une révolution entière de la lune.

Les *épactes* ne sont plus en usage que dans les calendriers ecclésiastiques; leur utilité consiste à faire connaître le jour où doit se célébrer la fête de Pâques. D'après le concile de Nicée, la fête de Pâques doit être célébrée le dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps. Pour trouver le jour de Pâques pour une année proposée, on cherche la lettre dominicale de cette dernière, ainsi que son *épacte*. Ces renseignements sont donnés par tous les calendriers. On cherche ensuite quel est le premier jour, après le 7 mars, auquel correspond l'*épacte* trouvée dans le calendrier; ce jour est le premier de la lune pascale. On compte 14 jours depuis celui de la nouvelle lune inclusivement; le quatorzième est la pleine lune pascale. Enfin, le premier jour après cette pleine lune auquel répond la lettre dominicale est le dimanche de Pâques. Par exemple, soit à déterminer le jour de Pâques pour l'année 1868, l'année étant bissextile, on a pour lettre dominicale la lettre double E D; E sert jusqu'à la fin de février, et D à partir du 1er mars. L'époque cherchée étant placée après cette date, on prend la lettre D; l'*épacte* donnée est 6, la dernière nouvelle lune de l'année précédente (1867) ayant eu lieu le 25 décembre à 11 heures 48 minutes du soir. On cherche dans un calendrier grégorien le jour, après le 7 mars, devant lequel se trouve l'*épacte* 6, on trouve le 25 mars; on compte ensuite jusqu'à 14 en prenant le 25 pour 1, on trouve le 7 avril pour le jour de la pleine lune pascale. Enfin on cherche, après le 7 avril, le jour qui correspond à la lettre dominicale D; on la trouve devant le 12 avril. Le dimanche de Pâques est donc le 12 avril. Delambre a donné, dans son *Traité d'astronomie*, une table à l'aide de laquelle on détermine immédiatement le jour de Pâques au moyen de l'*épacte* et de la lettre dominicale.

ÉPACTÉEN adj. m. (é-pa-kté-ain — gr. *epaktios*; de *epi*, sur; *aktê*, rivage). Mythol. Surnom signifiant Qui préside aux rivages, donné à Mercure, à Neptune chez les Samiens, à Apollon adoré à Actium. ‖ On dit aussi ÉPACTIEN.

ÉPACTRE s. m, (é-pa-ktre — gr. *epaktron*; de *epagô*, j'apporte). Mar. anc. Nom d'un petit navire grec qui pouvait aller à la voile et à l'aviron.

ÉPACTROCÈLE s. m. (é-pa-ktro-sè-le — de *épactre*, et du gr. *kellô*, je cours). Anc. mar. Navire plus petit, plus léger que l'épactre, et qui paraît avoir servi surtout aux pirates grecs.

ÉPAGNEUL, EULE s. (é-pa-gneul, eu-le; *gn* mll. — Ménage fait dériver ce nom du bas latin *spagnuolus*, parce que cette race de chiens vient d'Espagne, ainsi que le dit Jean d'Archius dans son poëme intitulé *Canes* :

> *Sin autem vacui spatiosa per æquora campi*
> *Auritum tepido leporem exturbare c bili,*
> *Accipitremque juvat volucri prætendere apricæ,*
> *Hic tibi sunt humiles villo breviore legendi,*
> Incidit ipsa suum quibus Hispania nomen.

Les Anglais appellent aussi ces chiens *spaniel*. Anciennement nous disions *espagnols* pour *épagneuls*, et on trouve ce mot ainsi écrit dans Rabelais : « Avec un tiercelet d'amour, demy-douzaine d'*espagnols* et deux levriers, vous voilà roy des perdrix et lièvres pour tout cet hyver. » De même que nous avons nommé ces chiens *épagneuls*, parce qu'ils nous sont venus d'Espagne, les Espagnols ont nommé le lévrier *galgo*, de *gallicus*. parce que les lévriers leur sont venus de France). Mamm. Race de chiens de chasse à longs poils et à oreilles pendantes, originaire d'Espagne : *L'*ÉPAGNEUL *et le petit danois produisent le chien lion, qui est maintenant fort rare.* (Buff.)

> Dieu n'éteindra pas plus sa divine étincelle
> Dans l'étoile des nuits dont la splendeur ruisselle,
> Que dans l'humble regard de ce tendre *épagneul*.
>
> LAMARTINE.

— Adjectiv. : *Chien* ÉPAGNEUL. *Une petite chienne* ÉPAGNEULE.

— **Encycl.** Les innombrables races de chiens ont été rapportées, par F. Cuvier et la plupart des auteurs qui l'ont suivi, à trois familles principales, savoir : les *mâtins*, les *épagneuls* et les *dogues*. Elles sont caractérisées surtout par l'ossature de leur tête. Dans la seconde, les pariétaux ne tendent plus à se rapprocher de leur naissance au-dessus des temporaux; ils s'écartent et se renflent au contraire de manière à beaucoup agrandir la boîte cérébrale, et les sinus frontaux prennent de l'étendue. C'est aussi dans cette famille que l'on rencontre les races les plus intelligentes. Elle renferme, outre les *épagneuls* proprement dits, les *chiens barbets*, les *chiens courants* ou *de chasse*, les *braques*, les *bassets*, les *chiens de berger*, le *chien loup*, les *chiens de Sibérie* et *des Esquimaux*, le *chien alco*, etc. (V. ces mots et l'art. CHIEN). Nous n'avons à nous occuper ici que des *épagneuls* proprement dits. Cette race, dont le nom rappelle l'origine espagnole, est caractérisée par des oreilles larges et pendantes, des poils longs et soyeux, les jambes sèches et courtes, la queue relevée et formant un élégant panache. La couleur dominante du pelage est le blanc parsemé de taches brunes. Cette race est répandue dans toutes les régions tempérées de l'Europe. Le grand *épagneul* a environ 80 centimètres de longueur de corps; sa hauteur, au train de devant, est de près de 50 centimètres. Il est doux, facile à dresser, moins étourdi que le braque, mais craignant la chaleur et résistant moins à la fatigue; il va parfaitement à l'eau. C'est un gardien assez vigilant et qui s'attache suffisamment à son maître; son intelligence est ordinaire. C'est un bon chasseur, car il a le nez fin; mais il est parfois un peu timide; il chasse moins bien en plaine que dans les marais ou dans les cantons couverts. On s'en sert pour la chasse de la caille et de la perdrix. Il force le lapin dans les broussailles; quelquefois il ride et suit la bête sans crier. Il chasse le nez bas et donne de la voix. On estime d'autant plus les *épagneuls* que les poils des oreilles et de la queue sont plus longs et plus soyeux. Les individus amenés d'Angleterre sont moins chargés de poils, plus élancés de formes et moins dociles que nos chiens français; cependant on trouve parmi eux des individus améliorés, sans doute par suite de croisements.

Les *épagneuls* sont les chiens couchants les plus anciennement connus; c'est à ces races que le nom de *chien couchant* resta le plus longtemps appliqué, bien qu'il ne soit plus usité de nos jours. Le nom de *setter* leur est également resté en Angleterre, où on les élève avec un soin remarquable. C'est parmi les *épagneuls* anglais que l'on trouve le plus de belles variétés. Les types français sont l'*épagneul de Pont-Audemer* et l'*épagneul à double nez*, aujourd'hui rare. Le premier, un peu bas sur pattes, a les formes grosses et trapues, la tête large et longue; son poil, marron et blanc tiqueté, n'est pas très-long, si ce n'est à la queue et aux oreilles. Les *épagneuls* anglais ou *setters* ont des formes plus fines et plus élégantes, un poil plus fin et plus soyeux; leur pelage varie; on estime surtout la variété noir et feu, dite *setter de Gordon*, du nom du lord qui a le plus contribué à la fixer. En Ecosse, il y a une race à pelage rouge brique très-remarquable; c'est aussi la couleur des *setters* irlandais. Enfin, on trouve des *épagneuls* à poil frisé formant de petites touffes très-serrées, excepté sur le museau où le poil est ras; on les nomme *épagneuls d'eau*, et ce sont en effet d'excellents chiens de marais.

Au groupe des *épagneuls* se rapportent aussi les *retrievers*, bien que tous ne soient pas à longs poils; cette race, essentiellement anglaise, résulte surtout du croisement de l'*épagneul d'eau* et du petit terre-neuve noir; elle est employée à suivre la piste du gibier blessé et à rapporter les pièces. Une race d'*épagneuls* très-intéressante, mais peu connue sur le continent, est celle des petits *épagneuls de chasse* anglais, que l'on emploie pour la bécasse et le faisan. Ils quêtent en donnant de la voix à peu de distance du chasseur et en déployant, au milieu des fourrés les plus épais, une activité admirable. Il y en a deux sous-races, les *springers* et les *cockers*. Les premiers sont des chiens forts et capables d'un travail difficile et fatigant dans les bruyères et les épines; les autres sont plus légers et moins rustiques. On compte trois variétés remarquables de *springers* : ceux de Sussex, qui sont noirs; ceux de Norfolk, blancs et marrons; et enfin les *clumbers* ou *épagneuls bassets*, blanc et orange, qui chassent sans donner de la voix. Les variétés de *cockers* les plus estimées sont celles du pays de Galles, noir et marron, et du Devonshire, dont le pelage est blanc et marron ou blanc et orange.

Les petits *épagneuls*, qui ont été de tout temps les chiens de luxe les plus estimés, forment plusieurs races très-célèbres. Les *king-charles* tirent leur nom de Charles II, roi d'Angleterre, et cette race, depuis cette époque, a été conservée dans toute sa pureté par les ducs de Norfolk. Les *king-charles* ont la tête remarquablement ronde et le museau très-court, l'œil proéminent, les oreilles tombantes et couvertes de longs poils soyeux et légèrement ondés, traînant jusqu'à terre; les pattes mêmes en sont abondamment fournies; enfin, ils doivent être noirs, marqués de feu aux yeux et aux pattes. Il y en a une variété noire et blanche, mais plus grosse et moins estimée que la précédente. Le *blenheim* présente à peu près les mêmes formes que le *king-charles;* mais son pelage, légèrement ondé, est blanc, marqué de taches orange foncé. Cette race doit son nom au château de Blenheim, près de Woodstock, dans l'Oxfordshire, où elle est élevée avec un grand soin depuis un siècle, quoiqu'elle soit en fait beaucoup plus ancienne.

En Chine, on a trouvé deux races de petits *épagneuls* de luxe très-remarquables par la longueur de leur corps, la brièveté de leurs pattes et le peu de longueur de leur museau; ils ont, en outre, la queue fortement recourbée sur le dos et formant presque un tour complet. La plus grande variété est d'un blanc jaunâtre; l'autre, beaucoup plus petite, est blanche et noire. Un trait caractéristique de leur physionomie, c'est que l'extrémité de leur langue pend presque continuellement en dehors de leur bouche, ce qui arrive souvent aussi pour les *king-charles*.

On rattache aussi aux *épagneuls* le *gredin*, le *pyrame*, le *bichon*, le *chien-lion* et le *burgos*, issu d'un croisement de l'*épagneul* et du basset.

ÉPAGNY (Jean-Baptiste-Rose-Bonaventure VIOLET D'), auteur dramatique français, né à Gray en 1793, mort en 1868. Ce ne fut que vers 1820 qu'il commença à écrire pour le théâtre; mais depuis cette époque jusqu'à ces dernières années, il a donné un assez grand nombre de pièces, soit seul, soit en collaboration. En 1841, il fut nommé directeur de l'Odéon, mais ne put réussir à relever cette scène : c'était là une tâche au-dessus des ressources financières d'un directeur abandonné à lui-même. Alors, comme aujourd'hui, pour que l'Odéon pût vivre, il fallait qu'il fût subventionné par le gouvernement. Parmi les pièces de Violet d'Epagny, nous citerons les suivantes : les *Rivaux de village* (1820); *Luxe et indigence* (1824); l'*Homme habile* (1825); *Lancastre* ou l'*Usurpation* (1829); l'*Auberge d'Auray* (1830); *Dominique* ou le *Possédé* (1831); *Jacques Clément* (1831); *Josselin et Guillemette*, comédie en un acte (1831); les *Préventions* (1832); les *Malcontents* (1834); *Charles III* (1834); la *Porte de Bussy* (1834); les *Adieux au pouvoir* (1838). On doit encore au même auteur : les *Abus de Paris* (1842), en collaboration avec Girault; la *Fille de l'émigré* (1851, 2e édition); *Satire contre Napoléon III* (1853, in-8°); le *Dernier jour*, oratorio (1855); un *Salon aristocratique avec nos deux noblesses*, suivi d'une *Lettre au comte de Montalembert* (1861, in-18); *Molière et Scribe* (1866, in-18), etc.

ÉPAGOGIQUE adj. (é-pa-go-ji-ke — rad. *épagogue*). Antiq. gr. Qui a rapport, qui appartient aux juges appelés épagogues : *Tribunal* ÉPAGOGIQUE. ‖ Qui a rapport à l'évolution appelée épagogue : *Évolution* ÉPAGOGIQUE.

— Log. *Argument épagogique*, Sorte d'argument par induction, mis en honneur par quelques philosophes de l'antiquité.

— **Antonyme.** Paragogique.

— **Encycl.** Chez Aristote, l'*argument épagogique* est un raisonnement qui parcourt toutes les propositions particulières avant d'arriver à la proposition générale; il n'aurait pas donné ce nom à un raisonnement tel que celui-ci : « Le chien a une bouche; le chat a une bouche; donc tous les animaux ont une bouche. » Il faudrait, avant d'arriver à la conclusion générale, avoir fait des observations sur tous les animaux en particulier, et alors seulement il serait permis d'énoncer la proposition générale qui serait la somme, le total de toutes les propositions particulière.

On voit aisément la différence qui sépare l'*argument épagogique* de notre induction moderne. Nous donnons le nom d'induction à une proposition générale qui peut quelquefois être conclue d'une seule proposition particulière, comme dans cet exemple si souvent cité de Newton : « Telle pomme détachée de sa branche tombe vers la terre; donc peut-être tous les corps tendent les uns vers les autres. » Ce qui sépare l'argument d'Aristote de l'induction telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'est donc une différence de degré et non pas de nature.

ÉPAGOGUE s. m. (é-pa-go-ghe — du gr. *epi*, sur; *agô*, je conduis). Antiq. gr. Juge chargé, chez les anciens Grecs, de terminer, sans aucune procédure, et en se rendant de sa personne à bord des navires, tous les différends qui pouvaient s'élever entre les matelots ou les marchands.

— Art milit. anc. Nom que les Grecs donnaient à une de leurs évolutions militaires.

— **Encycl.** Art milit. Le terme *épagogue* n'a jamais été bien défini; il y a ambiguïté sur sa signification. Ce que l'on sait de certain, c'est que l'*épagogue* était un ordre d'évolution de la milice grecque; mais on n'a jamais connu au juste en quoi il consistait. Les uns prétendent que l'on donnait ce nom à la phalange, lorsqu'elle partait tout entière, et qu'elle s'avançait en front de bandière, ou encore lorsqu'elle marchait par sections plus ou moins grandes. Alors la section qui était à l'une ou à l'autre aile marchait en avant; les autres défilaient successivement vers la place que la première venait de quitter et suivaient en queue, ce qui formait une colonne. Cette définition, qui appartient à Guichardt (1758) et à Maubert (1762), est contredite par le colonel Carrion, qui veut que l'*épagogue* soit une dislocation d'une dilochie, enfin une rupture de lignes. D'après le général Bardin, l'*épagogue* était un ordre en colonne formée par ploiement, c'est-à-dire que la phalange en *épagogue* était partagée en subdivisions ayant le premier rang en avant; elle se rompait suivant que la colonne devait avoir un front plus ou moins étendu. Cette manœuvre aurait alors été pratiquée par opposition à la paragogue. Nos colonnes d'infanterie et nos charges en colonnes seraient une imitation des colonnes épagogiques des Grecs, quand ils se portaient au combat corps à corps sur un front d'une certaine largeur. Entre ces différentes autorités militaires, il ne nous est pas permis de nous établir juge; il nous serait même impossible de le faire, car nous ne possédons aucun ouvrage réellement officiel sur la tactique grecque.

ÉPAGOMÈNE adj. (é-pa-go-mè-ne — du gr. *epagomenos*, ajouté; de *epagô*, j'ajoute). Chronol. Se disait chez les Grecs des cinq jours que les anciens Egyptiens et les Chaldéens ajoutaient aux 360 jours de leur année vague : *Jours* ÉPAGOMÈNES.

— Substantiv. : *Les* ÉPAGOMÈNES *correspondaient exactement aux sans-culottides de notre année républicaine.*

ÉPAGRIE s. f. (é-pa-grî — du gr. *epagrios*, villageois). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant deux espèces, qui vivent au Mexique. ‖ On se sert aussi de la forme latine ÉPAGRIUS.

ÉPAILLAGE s. m. (é-pa-lla-je; *ll* mll. — rad. *épailler*). Action d'effeuiller les nœuds inférieurs des cannes à sucre, pour donner à l'air un accès plus facile dans les champs de cannes.

ÉPAILLÉ, ÉE (é-pa-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Epailler : *Cannes* ÉPAILLÉES.

ÉPAILLEMENT s. m. (é-pa-lle-man; *ll* mll. — rad. *épailler*). Techn. Action d'épailler, de purger l'or des scories qui proviennent de la fonte.

ÉPAILLER v. a. ou tr. (é-pa-llé; *ll* mll. — du préf. privat. *é*, et de *paille*). Agric. Enlever les feuilles qui se trouvent aux nœuds inférieurs des cannes à sucre, pour permettre à l'air de circuler au milieu des plantations : ÉPAILLER *les cannes.*

— Techn. *Epailler l'or*, Enlever les scories et impuretés qui proviennent de la fonte.

ÉPAIN, village et comm. de France (Indre-et-Loire), canton de Sainte-Maure, arrond. et à 25 kilom. de Chinon; 1,980 hab. On y remarque le château de Montguger et une belle église construite du XIIe au XVIe siècle.

ÉPAINÈTE ou **ÉPÉNÈTE** (saint), disciple de Jésus-Christ, né dans l'Achaïe asiatique. Il est regardé comme un des soixante-douze disciples du fils de Marie et comme le premier Asiatique qui adopta le christianisme; mais ce qui est à peu près certain, c'est qu'il eut saint Paul pour initiateur dans la foi. Dorothée en fait, sans s'appuyer sur rien, un évêque de Carthage. L'Église honore ce saint le 15 juillet.

ÉPAIS, AISSE adj. (é-pè, è-se — lat. *spissus*, le même, suivant Eichhoff, que le sanscrit *sphitas*, le grec *spidês* et le lithuanien *spaustas*, de la racine sanscrite *sphây*, accroître, étendre, grec *spaô*, *spizô*, latin *spisso*, lithuanien *spaudziu*, étendre, accroître, épaissir). Se dit d'un solide dont l'épaisseur est considérable : *Un mur* ÉPAIS. *Une planche* ÉPAISSE. *Des semelles* ÉPAISSES. *Du drap* ÉPAIS. *Du papier* ÉPAIS. *Chez une prude, le voile n'est si* ÉPAIS *que parce qu'il y a beaucoup à cacher.* (Mme E. de Gir.)

> Trop heureuse maison, et vous, murs trop *épais*,
> Qui cachez à mes yeux le plus beau des objets.
>
> REGNARD.

‖ Se dit d'un solide dont l'épaisseur est déterminée, ou comparée à une autre, ou évaluée d'une manière quelconque : *Ce mur est peu* ÉPAIS, *est trop* ÉPAIS. *Ce papier est plus* ÉPAIS *que celui-ci. Cette planche est* ÉPAISSE *de trois centimètres. Le buffle a la peau plus* ÉPAISSE *et plus dure que le bœuf.* (Buff.)

> Une tête sortait en forme de pupitre,
> Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,
> Surpassait en grosseur nos plus *épais* lutrins.
>
> BOILEAU.

— Gros, lourd, court, ramassé, dépourvu d'élégance : *L'éléphant est un animal* ÉPAIS. *Socrate était de petite taille et* ÉPAIS *de stature.* (Lamart.) *Rulhière, sous une enveloppe un peu* ÉPAISSE, *était un homme fin, adroit, circonspect.* (Ste-Beuve.) ‖ Lourd, pesant, lent à comprendre : *Un esprit* ÉPAIS. *Les Béotiens, les plus* ÉPAIS *de tous les Grecs, prenaient le moins de part qu'ils pouvaient aux affaires générales.* (Montesq.) *Monchevreuil était un fort honnête homme, modeste, brave, mais des plus* ÉPAIS. (St-Sim.) *Caraccioli, au premier coup d'œil, avait dans la physionomie l'air* ÉPAIS *et massif avec lequel on peindrait la bêtise.* (Marmontel.)

— Consistant, dense, peu fluide : *Liquide* ÉPAIS. *Vin* ÉPAIS. *Encre* ÉPAISSE. *Brouillard* ÉPAIS. *Vapeur* ÉPAISSE. ÉPAISSE *fumée.* ‖ Sombre, profond en parlant de l'obscurité : *Nuit* ÉPAISSE. *Ombres, ténèbres* ÉPAISSES. ÉPAIS *nuages. Une* ÉPAISSE *nuit enveloppe le ciel et le confond avec la terre.* (Marmontel.)

> Une *épaisse* noirceur couvre l'onde immobile.
>
> RACINE.

‖ Se dit aussi de l'obscurité des choses intellectuelles : *Les* ÉPAISSES *ténèbres de l'ignorance.*

— Abondant : *Des flots* ÉPAIS *de sang.*

> Ma sottise trop pleine a besoin de couler;
> J'en sens les flots *épais* bouillonner dans ma tête.
>
> PONSARD.

‖ Dru, touffu, composé d'objets nombreux et serrés contre d'autres objets de même nature : *Une forêt* ÉPAISSE. *Un bois* ÉPAIS. *Une chevelure* ÉPAISSE. *Une foule* ÉPAISSE. *D'*ÉPAIS *bataillons. Le blaireau a le poil très-*ÉPAIS. (Buff.) *Des foules* ÉPAISSES *de graminées et de trèfles se réunissent autour des arbres de Judée.* (B. de St-P.)

> Sous un *épais* sourcil il avait l'œil caché.
>
> LA FONTAINE.
>
> Le merle cherche l'ombre et les taillis *épais*.
>
> MICHAUD.

— Par ext. *Langue épaisse*, Langue pâteuse, chargée; sentiment de lourdeur, défaut de mobilité dans la langue, qui rend la parole difficile : *Avoir la langue épaisse, c'est un des signes de l'ivresse.*

— *Air épais*, *atmosphère épaisse*, Air grossier, vicié, chargé, pénible à respirer : *L'*AIR *qu'on respire ici est* ÉPAIS.

— *Epais à couper au couteau*, Très-épais, très-peu fluide : *Ce vin est* ÉPAIS À COUPER AU COUTEAU. *La fumée était* ÉPAISSE À COUPER AU COUTEAU.

— Poétiq. *Epais nuage*, Grand trouble de la vision, qui est un signe d'une mort prochaine, d'une défaillance ou de la perte de la vue : *Ses yeux se couvrirent à l'instant d'un* ÉPAIS NUAGE, *semblable à celui de la mort.* (Fén.)

— Mus. anc. *Genre épais*, Nom donné par J.-J. Rousseau à certain genre de la musique grecque, où, dans chaque tétracorde, la somme des deux premiers intervalles est moins grande que le troisième, et que les Grecs appelaient *puknos* (dense, serré, épais).

— Pêche. *Tissure épaisse*, Tissure d'un filet à mailles serrées.

— s. m. Epaisseur : *Ce mur a plusieurs pieds d'*ÉPAIS. *Le métier de trieuse dans une papeterie consiste à regarder le papier à l'*ÉPAIS *pour voir s'il y a des défauts.* (J. Simon.)

— adv. D'une manière épaisse, dense, serrée : *La neige tombe* ÉPAIS. *Lorsqu'on sème fort* ÉPAIS, *les plantes ne tallent pas.* (Math. de Dombasle.)

— **Syn. Épais, compacte, dense.** V. COMPACTE.

— **Antonymes.** Délié, effilé, élancé, fin, menu, mince, ténu. — Clair, fluide, liquide. — Diaphane, lucide, translucide, transparent.

ÉPAISSEUR s. f. (é-pè-seur — rad. *épais*). Géom. Une quelconque des trois dimensions d'un solide, les deux autres étant appelées *longueur* et *largeur* : *Le volume d'un parallélipipède rectangle s'obtient en multipliant sa longueur par sa largeur et son* ÉPAISSEUR.

— Dans le langage ordinaire, La plus petite des dimensions principales qui existent dans un corps, la plus grande s'appelant *longueur*, et la moyenne *largeur* : *Une planche d'une grande* ÉPAISSEUR. *Pratiquer une niche dans l'*ÉPAISSEUR *d'un mur. Un dé à jouer a autant d'*ÉPAISSEUR *que de longueur et de largeur. Chez les populations qui vont complétement nues, la peau acquiert une* ÉPAISSEUR *qui la rend moins sensible aux influences extérieures.* (A. Maury.) *On devient d'autant plus lourd d'esprit qu'on augmente en* ÉPAISSEUR. (Raspail.)

> Son menton sur son sein descend à triple étage,
> Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
> Fait gémir les coussins sous sa molle *épaisseur*.
>
> BOILEAU.

— Densité, défaut de fluidité : *L'*ÉPAISSEUR *d'un liquide. L'*ÉPAISSEUR *du brouillard, de la fumée.* ‖ Profondeur de l'obscurité : *L'*ÉPAISSEUR *des ténèbres. L'*ÉPAISSEUR *de la nuit.* ‖ Intensité de l'obscurité morale : *L'*ÉPAISSEUR *des ténèbres de l'intelligence ne saurait se dissiper avec des becs de gaz.*

— Etat de ce qui est serré, touffu : *L'*ÉPAISSEUR *du feuillage. L'*ÉPAISSEUR *d'un bois. L'*ÉPAISSEUR *d'une chevelure.*

> Caché sous l'*épaisseur* d'un pin majestueux,
> Le rossignol soupire et module ses peines.
>
> BAOUR-LORMIAN.

— *Il s'en est fallu de l'épaisseur d'un cheveu, d'un fil, d'une feuille de papier*, Il s'en est fallu de bien peu.

— **Antonymes.** Longueur, largeur. — Finesse, minceur, ténuité.

ÉPAISSI, IE (é-pè-si) part. passé du v. Epaissir. Rendu épais ou plus épais : *Un mur* ÉPAISSI *de quinze centimètres. Sa taille est un peu* ÉPAISSIE.

> Au détour d'un sentier, deux arbres opposés,
> Laissant tomber leurs bras *épaissis* et croisés,
> Forment sur leur passage une large barrière.
>
> GILBERT

— Devenu plus dense, plus consistant : *Sirop* ÉPAISSI. *Fumée* ÉPAISSIE.

— Devenu plus serré, contenant plus d'objets en un même espace : *Forêt* ÉPAISSIE. *Cheveux* ÉPAISSIS. *Foule* ÉPAISSIE *par les nouveaux arrivants.*

ÉPAISSIR v. a. ou tr. (é-pè-sir — rad. *épais*). Rendre épais ou plus épais, augmenter l'épaisseur de : EPAISSIR *un mur en le renforçant.*

— Rendre plus dense, augmenter la consistance de : EPAISSIR *une sauce, un sirop.* EPAISSIR *le sang. La fumée* ÉPAISSIT *l'air.* ‖ Augmenter, rendre plus intense, en parlant de l'obscurité : *Un voile de nuages* ÉPAISSISSAIT *les ténèbres de la nuit.*

— Fig. Diminuer la clarté morale ou la certitude de : *Les tyrans ont intérêt à* ÉPAISSIR *les ténèbres de l'ignorance. Le temps* ÉPAISSIT *de plus en plus la nuit de l'histoire.*

> *Epaississons* la nuit qui voile sa naissance.
>
> VOLTAIRE.

— v. n. ou intr. Devenir plus épais en dimension : *La taille de cet homme* ÉPAISSIT *tous les jours.*

— Devenir plus dense, plus consistant : *Les sauces* ÉPAISSISSENT *en se cuisant.*

S'épaissir v. pr. Prendre plus d'épaisseur, grossir dans le sens de l'épaisseur : *La couche de terre végétale* S'ÉPAISSIT *par la décomposition des feuilles. Votre taille* S'EST ÉPAISSIE.

— Devenir plus dense, plus consistant : *Les sirops* S'ÉPAISSISSENT *en cuisant. Dans la vieillesse, le sang, la lymphe et les autres humeurs doivent* S'ÉPAISSIR. (Buff.)

> Une vapeur paraît, s'étend et *s'épaissit;*
> Le jour pâlit, l'air siffle, et le ciel s'obscurcit.
>
> ROSSET.
>
> On voit à l'horizon de deux points opposés
> Des nuages monter dans les airs embrasés :
> On les voit *s'épaissir*, s'élever et s'étendre.
>
> SAINT-LAMBERT.

‖ Devenir plus profond, en parlant de l'obscurité : *Les ténèbres* S'ÉPAISSISSENT *de plus en plus. Qui voit décliner le jour ne tardera pas à voir* S'ÉPAISSIR *la nuit.* (E. de Gir.)

— En parlant de la langue, S'embarrasser, éprouver de la difficulté à articuler des mots : *Dans l'ivresse la langue* S'ÉPAISSIT.

— Fig. En parlant de l'esprit, Devenir obtus : *Dans la société des sots, l'intelligence* S'ÉPAISSIT.

— **Antonymes.** Amenuiser, amincir. — Clarifier, délayer, éclaircir, fluidifier, liquéfier.

ÉPAISSISSANT (é-pè-si-san) part. prés. du v. Epaissir : *Des vapeurs* ÉPAISSISSANT *l'air.*

ÉPAISSISSANT, ANTE adj. (é-pè-si-san, an-te — rad. *épaissir*). Techn. Qui épaissit, qui sert à épaissir : *Matière* ÉPAISSISSANTE.

ÉPAISSISSEMENT s. m. (é-pè-si-se-man — rad. *épaissir*). Action d'épaissir ou de s'épaissir; état de ce qui est épaissi, devenu plus épais en dimension : *L'*ÉPAISSISSEMENT *de l'épiderme. L'*ÉPAISSISSEMENT *de la taille.*

— Action de rendre plus dense, plus consistant; état de plus grande densité, de plus grande consistance : *L'*ÉPAISSISSEMENT *des sirops.* ‖ Action de s'obscurcir : *L'*ÉPAISSISSEMENT *des ténèbres.*

ÉPALÉ, ÉE (é-pa-lé) part. passé du v. Epaler : *Tonneau* ÉPALÉ.

ÉPALEMENT s. m. (é-pa-le-man — rad. *épaler*). Action d'épaler, de jauger, d'évaluer la capacité en mesurant le liquide contenu : *L'*ÉPALEMENT *des tonneaux donne des résultats plus précis que le jaugeage métrique.*

ÉPALER v. a. ou tr. (é-pa-lé). Jauger en mesurant directement le liquide contenu : EPALER *des tonneaux.*

ÉPALLAGE s. f. (é-pal-la-je — du gr. *epallagê*, changement). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent à Madagascar. ‖ Section du genre pimélée.

ÉPALPÉ, ÉE adj. (é-pal-pé — du préf. privat. *é*, et de *palpe*). Zool. Dépourvu de palpes.

ÉPALPÉBRÉ, ÉE adj. (é-pal-pé-bré — du préf. privat. *é*, et du lat. *palpebra*, paupière). Zool. Dépourvu de paupières.

ÉPALTE s. f. (é-pal-te — du gr. *epaltês*, alternant, variable). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent dans l'Inde, en Australie et dans l'Amérique tropicale. ‖ On dit aussi ÉPALTÈS.

ÉPALTIDÉ, ÉE adj. (é-pal-ti-dé — de *épalte*, et du gr. *eidos*, aspect). Bot. Qui ressemble à une épalte. ‖ s. f. pl. Groupe d'astérées, ayant pour type le genre épalte.

ÉPAMINONDAS, un des plus grands hommes de la Grèce antique, né à Thèbes en 411 av. J.-C., d'une famille illustre, mais pauvre, mort en 362. Grand citoyen, grand capitaine et surtout honnête homme, Epaminondas ne peut être comparé, dans toute la suite de l'histoire, qu'à un seul homme venu après lui, à presque trois mille ans de distance : cet homme, c'est Washington.

Livré dès sa jeunesse aux exercices de l'esprit, Epaminondas étudia la philosophie sous le pythagoricien Lysis et devint un des plus grands orateurs de la Grèce avant d'en être le premier tacticien et le capitaine le plus illustre. Dès sa jeunesse, il s'était lié d'amitié avec Pélopidas, l'un des chefs du parti populaire à Thèbes, et lui avait sauvé la vie dans une bataille contre les Spartiates. Cette amitié célèbre entre deux grands hommes, cimentée par la conformité des principes politiques, pure des rivalités ordinaires de gloire et d'ambition, et rendue plus étroite encore par une noble émulation de patriotisme et de vertu, se conserva sans la moindre altération jusqu'à la fin de leur vie. Quand la faction oligarchique de Thèbes livra la cadmée ou citadelle aux Lacédémoniens (vers 382), Pélopidas fut exilé avec les principaux chefs du parti démocratique. Cependant, au milieu des réactions sanglantes qui signalèrent le triomphe de l'aristocratie, Epaminondas fut épargné, peut-être, comme le dit Plutarque, parce qu'on le méprisait comme un philosophe étranger aux affaires publiques ou comme un homme pauvre qui n'avait aucun crédit. Il n'en était que plus maître de favoriser les efforts de son ami et des autres exilés, pour rendre la liberté à leur patrie commune. Après l'expédition hardie de Pélopidas (378), qui rendit la cité aux patriotes et à la démocratie, après les victoires brillantes qui couronnèrent ce premier succès (v. PÉLOPIDAS), Epaminondas, député à la diète de Lacédémone pour y traiter de la paix et soutenir les intérêts de Thèbes, résista courageusement aux menaces du roi Agésilas et déclara que Thèbes garderait les villes de la Béotie qu'elle avait sous sa dépendance, tant que Sparte ne rendrait pas la liberté à la Laconie et à la Messénie. Les Lacédémoniens, qui voulaient affaiblir leurs rivaux sans s'affaiblir eux-mêmes, ne pouvaient accepter cette égalité de conditions. Ils rompirent les négociations, entraînèrent par intimidation les autres cités dans leur alliance et recommencèrent la guerre contre les Thébains. Seuls, sans alliés, ceux-ci n'étaient pas sans inquiétude, et toute la Grèce les considérait comme perdus. Mais Epaminondas, nommé général en chef, lève et organise rapidement des troupes, et rassure, par son énergie et son activité, ses concitoyens alarmés par de sinistres augures. « Il n'y a qu'un bon augure, dit-il, c'est de défendre sa patrie. » Puis il marche contre les Spartiates, commandés par l'un des deux rois, Cléombrote. Les deux armées se rencontrèrent à Leuctres, en Béotie (371). Le lendemain se donna cette mémorable bataille où fut détruit le prestige militaire des Lacédémoniens. Les deux armées combattirent longtemps avec un acharnement égal; mais enfin la victoire demeura aux Thébains. Cette victoire fut décisive; un certain nombre de villes abandonnèrent l'alliance de Sparte pour entrer dans celle de Thèbes, qui se trouva dès lors la première cité grecque et qui semblait destinée à hériter de la suprématie qu'avaient possédée Athènes et Sparte. En 369, Epaminondas et Pélopidas, nommés béotarques, entrèrent en armes dans la Laconie pour aller attaquer jusque dans son nid cette horde de soldats indomptée jusqu'alors. Les autres béotarques voulaient retourner à Thèbes, parce qu'ils voyaient approcher le terme légal de leur commandement; mais Epaminondas leur persuada de marcher en avant. Entraînant après lui une partie des peuples du Péloponèse, il vint camper audacieusement jusque auprès de Lacédémone. Jamais les femmes de Sparte n'avaient vu la fumée d'un camp ennemi. La ville, comme on le sait, n'était pas fortifiée; Agésilas garnit de troupes les collines des environs, et après avoir longtemps contemplé en silence les manœuvres hardies d'Epaminondas, qui traversait, à la tête de ses troupes, l'Eurotas grossi et glacé par la fonte des neiges, il ne laissa échapper qu'un mot, qui, traduit littéralement, signifie : « O le faiseur de grandes choses! » Toutefois, le général thébain, n'ayant pas réussi à attirer Agésilas dans la plaine, ne crut pas devoir tenter de forcer la ville. L'hiver était avancé; une partie de ses alliés l'abandonnait; les vivres commençaient à lui manquer; plusieurs peuples s'armaient en faveur de Lacédémone : toutes ces raisons l'engagèrent à se retirer; et, après avoir ravagé toute la Laconie jusqu'à la mer, il ramena son armée en Béotie, content d'avoir humilié l'orgueil de Sparte, dont la puissance fut à jamais brisée. Dans cette expédition, il avait réuni l'Arcadie en un seul peuple, commencé la fondation de Mégalopolis comme un poste avancé, et relevé la ville de Messène, ce qui fit revivre aux portes de Sparte d'anciens rivaux, d'autant plus redoutables qu'ils avaient été longtemps persécutés. De retour à Thèbes, Epaminondas et ses collègues furent mis en jugement pour avoir gardé le commandement quatre mois au delà du terme prescrit; mais ils furent absous par le peuple. Trois fois encore le héros thébain envahit le Péloponèse (368, 366, 363) et, dans une suite de combats où les succès furent balancés, fit éclater toutes les grandes qualités qui le distinguaient comme général, comme homme et comme soldat : la valeur héroïque, l'habileté stratégique, la constance, la fermeté, le patriotisme, la modestie, l'élévation d'âme, le désintéressement, la tempérance et l'humanité. C'est dans la dernière de ces expéditions qu'il perdit la vie. La situation était alors beaucoup plus difficile. La grandeur de Thèbes avait suscité contre elle les jalousies de la plupart de ses anciens alliés. Plus grand encore au milieu des dangers qui l'environnaient, Epaminondas pénétra jusqu'à Sparte, mais fut bientôt obligé de battre en retraite jusqu'en Arcadie. Attaqué dans les plaines de Mantinée par les Spartiates et leurs alliés, il força par son génie la victoire de se prononcer en faveur des Thébains. Mais, après des miracles de bravoure, il tomba criblé de blessures et on le rapporta au camp avec un fer de lance dans la poitrine. Les médecins déclarèrent qu'il mourrait quand on retirerait le fer de la plaie. Quand il apprit que les Thébains étaient décidément vainqueurs, il ordonna qu'on arrachât le fer et expira enseveli dans sa victoire. A ses derniers moments, il répondit à ceux qui gémissaient de le voir mourir sans laisser d'enfants : « Je laisse deux filles immortelles : les victoires de Leuctres et de Mantinée. » Avec ce grand homme s'évanouit la grandeur de Thèbes.

— Bibliogr. Consulter les ouvrages suivants : Weitz, *Epaminondas Thebanus, omnium Græciæ ducum præstantissimus* (Ienæ, 1621, in-8°); Sanchez, *Vida de Epaminondas, principe thebano, escrita por el texto de Æmilio Paulo, etc.* (Valence, 1652, in-4°); Ekerman, *Dissertatio de pugna Leuctrica, imperatore Epaminonda, fortissime pugnata*, 371 ans av. J.-C. (Upsal, 1763, in-4°); Norrmann, *Epaminondas Thebanus* (Upsal, 1693, in-8°); Seran de La Tour, *Histoire d'Epaminondas, pour servir de suite aux* Hommes illustres *de Plutarque* (Paris, 1739, in-12; Leyde, 1741, in-8°; Paris, 1752, in-12); Meissner, *Epaminondas; eine Biographie* (Prag., 1798-1801, 2 vol. in-8°); Cadeen, *Dissertatio de rebus gestis Epaminondæ* (Lund., 1801, in-8°); Matthes, *Dissertatio litteraria de Epaminonda* (Lugd.-Bat., 1830, in-4°); Bauch, *Epaminondas und Theben's Kamp'f um die Hegemonie* (Bresl., 1834, in-8°).

ÉPAMPRAGE s. m. (é-pan-pra-je — rad. *épamprer*). Vitic. Action d'épamprer : *L'*ÉPAMPRAGE *ne se pratique point en Italie, en Espagne, ni dans le midi de la France, parce que dans ces pays la chaleur y supplée.* (Morogues.) ‖ On dit aussi ÉPAMPREMENT.

— **Encycl.** L'*épamprage* est pratiqué depuis fort longtemps, puisque notre bon Olivier de Serres nous dit qu'il ne faut point « espamprer » la vigne dans ses premières années; « mais, ce terme estant passé, on le trouvera très-utile et pour le fruit et pour le cep. »

L'*épamprage* est assez peu répandu, malgré son incontestable utilité. Voici ce que dit Cavoleau à ce sujet : « L'*épamprage* se fait sur une étendue de vignes beaucoup moindre que l'ébourgeonnement et la rognure. Il est pratiqué dans trente-quatre départements, mais très-peu dans la plupart et seulement dans les terres humides ou fertiles. Il n'est à peu près général que dans la Gironde, les Basses-Pyrénées et le Haut-Rhin. Dans les autres contrées, il n'est pratiqué que dans quelques vignobles de renom. Il est assez étonnant qu'il ne se répande pas davantage dans le Nord, où l'on effeuille cependant les arbres en espalier et même les treilles. »

L'*épamprage* a pour but de hâter la maturité du raisin; or, lorsque la végétation se prolonge trop longtemps, le raisin commence trop tard sa maturation, qui ne peut plus s'effectuer ensuite d'une manière satisfaisante. L'*épamprage* prévient cet inconvénient; de plus, il procure au raisin le contact immédiat des rayons du soleil, et lui fait prendre ou cette belle couleur dorée, ou ce velouté pourpre, indices de la qualité du fruit.

L'opération de l'*épamprage* est très-délicate; elle doit être faite à plusieurs reprises et ne commencer que quand le raisin a acquis au moins la moitié de son développement en grosseur. On se borne d'abord à supprimer les feuilles avortées ou déformées dont l'absence influera peu sur la vigueur du cep.

On épampre de nouveau lorsque le raisin commence à mûrir, en ayant soin de conserver certaines feuilles destinées à préserver les grappes de la trop grande ardeur du soleil. Le troisième *épamprage* a lieu lorsque les raisins sont devenus complétement transparents, et l'on met alors les grappes à découvert, pour que, soumises aux influences directes et successives du soleil et des rosées abondantes de l'automne, elles acquièrent un nouveau degré de maturité.

ÉPAMPRÉ, ÉE (é-pan-pré) part. passé du v. Epamprer : *Vigne* ÉPAMPRÉE.

ÉPAMPRER v. a. ou tr. (é-pan-pré — du préf. privat. *é*, et de *pampre*). Enlever les pampres de : ÉPAMPRER *la vigne pour faire*